

Le Guide Warrants

Numéro un depuis 1989
sur les Warrants,
Société Générale met à
votre disposition toute son
expertise à travers une
palette de services et d'outils
pour vous aider à découvrir,
puis à utiliser de manière
optimale ces produits selon
vos idées de marché.



Investir avec **du levier**

L'un des principaux intérêts du Warrant, c'est son effet de levier. Les variations du Warrant sont beaucoup plus amples que celles de son sous-jacent. Autrement dit, lorsque le cours du sous-jacent varie de 1 %, le cours du Warrant pourra varier 3, 4, 5 fois plus vite... ou beaucoup plus encore. C'est l'effet de levier !

- **Investisseur averti**, vous recherchez des produits innovants pour dynamiser votre portefeuille,
- **Investisseur prudent**, vous souhaitez vous protéger contre une baisse du marché,
- **Investisseur occasionnel**, vous voulez profiter de la hausse du marché tout en maîtrisant votre risque.

Les Warrants sont des titres cotés sur Euronext Paris, souvent comparés à des bons de souscription d'actions, et négociables comme une simple action. Grâce à ces produits, vous pourrez dynamiser votre portefeuille : avec un faible montant d'investissement initial, vous pouvez jouer la hausse ou la baisse du marché tout en limitant votre risque à la somme investie. Parallèlement, les Warrants vous permettent de couvrir votre portefeuille : ainsi vous vous immunisez contre une évolution défavorable du marché, et ce, à moindre coût. Enfin, vous pourrez aussi, grâce aux Warrants, bénéficier de la hausse d'une action, d'une devise, d'un indice, d'une matière première tout en garantissant une valeur minimale à votre portefeuille.

Un Warrant est un titre coté en Bourse qui vous donne le droit, et non l'obligation (c'est une option), d'acheter (Call Warrant) ou de vendre (Put Warrant) un sous-jacent déterminé (une action, un indice, une devise ou encore une matière première) à un prix fixé à l'avance (prix d'exercice ou strike) jusqu'à une date d'échéance (ou maturité).

Donnez du levier à vos idées !

A la hausse

Si vous croyez à la hausse d'un titre, vous pouvez intervenir directement avec un Warrant pour bénéficier de son effet de levier. Outre cet effet, qui multiplie les gains quand vous avez eu raison, vous ne risquez pas de perdre plus que la valeur d'achat du Warrant. Tout cela pour un faible montant d'investissement initial.

En janvier, vous anticipez la hausse sur quelques mois d'une action.

■ Votre premier réflexe est l'achat de cette action à 80 euros, son cours en Bourse. Mais avez-vous pensé aux risques que vous encourez ? Si vous avez tort, vous subissez l'ensemble de la baisse.

■ Pour bénéficier d'un effet de levier sur votre idée de marché, vous choisissez d'acheter un call Warrant. Il vous donne le droit d'acheter l'action à un prix fixé de 100 euros (le prix d'exercice) jusqu'à une date donnée, le 30 décembre (l'échéance). Vous payez ce droit à son cours en Bourse, soit 8 euros.

.....
Le principal intérêt des Warrants : bénéficier d'un fort effet de levier sur son scénario de marché, avec un faible investissement initial, tout en maîtrisant son risque.

Que se passe-t-il en décembre, à l'échéance du Warrant ?*

■ Si l'action cote 120 euros, le Call Warrant vous donne le droit de l'acheter seulement 100 euros. Le call Warrant vaut à échéance sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire la différence positive entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice, 20 euros (120-100). Vous avez acheté ce Warrant 8 euros, vous réalisez donc une performance de +150 % (vous gagnez 20 euros pour un investissement initial de 8) pour une hausse de l'action de + 50 %.

■ Le marché vous a donné tort et, malheureusement, l'action a baissé. Elle cote seulement 60 euros. Le Call Warrant vous donne le droit de l'acheter à 100 euros. Aucun intérêt ! Sa valeur intrinsèque est nulle. Vous avez perdu l'intégralité de la somme investie, soit 8 euros par Warrant. Vous avez eu raison d'utiliser les Warrants puisque vous avez limité votre risque au montant investi au départ, soit 8 euros. En jouant l'action en direct, vous auriez subi l'intégralité de la baisse, soit 20 euros !

.....
Actions françaises et étrangères, indices, devises, matières premières, Société Générale vous offre une gamme de Warrants sur plus de 260 sous-jacents différents.**

* Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...)

** Gamme complète disponible sur www.sgbourse.fr



A la baisse

Pour profiter de la baisse, les put Warrants sont des outils à privilégier. De manière symétrique aux call Warrants, ils vous permettent de bénéficier d'un important effet de levier... à la baisse, à partir d'un faible investissement initial, et en limitant votre risque au montant investi. Si vous souhaitez vous positionner à la baisse du CAC 40 par exemple, vous pouvez utiliser un put Warrant sur l'indice.

En juin, vous anticipez une baisse sur quelques semaines de l'indice CAC 40, qui cote alors 4 000 points.

■ Pour bénéficier d'un effet de levier sur votre scénario de marché, vous choisissez d'acheter un put Warrant, un droit de vendre l'indice CAC 40 à un prix fixé de 3 500 euros (le prix d'exercice) jusqu'à une date donnée, le 30 septembre (l'échéance). Vous payez ce droit à son cours de Bourse, soit 250 euros.

Que se passe-t-il en septembre, à l'échéance du Warrant ?*

■ Le marché vous a donné raison : l'indice CAC 40 a chuté et cote dorénavant 3 000 points. Or, le put Warrant vous donne le droit de le vendre à 3 500 euros, soit 500 euros au-dessus de son cours actuel. C'est la valeur intrinsèque du Warrant. Ainsi, vous réalisez une performance de +100 % (vous gagnez 500 euros pour un investissement initial de 250) pour une baisse de l'indice de -25% ! Vous avez bénéficié d'un effet de levier à la baisse de 4.

■ Malheureusement, votre scénario ne se réalise pas, et l'indice cote 4 000 points. Le put Warrant vous donne le droit de le vendre à 3 500 euros. Vous n'avez aucun intérêt à utiliser ce droit. Sa valeur intrinsèque est nulle. Vous avez perdu l'intégralité de la somme investie. Certes, vous n'êtes pas gagnant. Cependant, quoi qu'il arrive, vous avez limité votre risque au montant investi sur le Warrant, ce qui n'est pas le cas d'autres stratégies à effet de levier comme par exemple la vente à découvert (SRD, CFD par exemple).

Pour jouer la baisse, les put Warrants sont des outils adaptés : ils vous permettent de bénéficier d'un effet de levier. Contrairement à la vente à découvert, l'utilisation des put Warrants permet de maîtriser parfaitement son risque. À aucun moment, vous ne pouvez perdre plus que la somme investie.

À la hausse, à la baisse, les Warrants vous permettent de dynamiser votre portefeuille en jouant vos idées de marché. Cotés en Bourse, ils sont facilement accessibles : ils se négocient aussi simplement qu'une action.

Qualité appréciable pour un investissement à effet de levier, les Warrants vous offrent la parfaite maîtrise de votre risque : en aucun cas, vous ne pouvez perdre plus que la somme que vous avez investie. Quant à vos gains potentiels... ils sont tout simplement illimités !

* Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...)

Soyez gagnant bien avant l'échéance !

La valeur intrinsèque représente la valeur du Warrant à échéance. Dans le cas d'un call Warrant, elle correspond à la différence positive entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice d'un Warrant, inversement pour un put Warrant (dans ce cas, elle correspond à la différence positive entre le prix d'exercice et le cours du sous-jacent). Souvenez-vous qu'en aucun cas, cette valeur ne peut être négative : elle est positive ou nulle.

Avant l'échéance, la valeur d'un Warrant vaut toujours plus que sa valeur intrinsèque. En effet, le cours du Warrant est l'addition de la valeur intrinsèque et de la valeur temps. La valeur temps correspond à la valeur spéculative du Warrant. Elle résulte directement de l'intérêt de posséder aujourd'hui le Warrant en raison du cours actuel du sous-jacent, de sa volatilité et du temps restant à courir. Autrement dit, elle exprime la probabilité pour un call Warrant que le cours du sous-jacent soit supérieur au prix d'exercice d'ici l'échéance, le contraire pour un put Warrant (cours du sous-jacent inférieur au prix d'exercice).

Pour réaliser un gain en achetant des Warrants, nul besoin d'attendre l'échéance en espérant que le Warrant aura une valeur intrinsèque. Le Warrant peut vous rapporter, à tout moment tout simplement en le revendant plus cher qu'il a été acheté. Il suffit de jouer sur la valeur temps.

Quand l'échéance est assez éloignée (quelques mois), le prix du Warrant est peu sensible au temps qui passe. Ainsi, toute variation favorable du cours du sous-jacent (la hausse pour un call Warrant, la baisse pour un put Warrant) ou toute hausse de sa volatilité a une influence positive sur le cours du Warrant, qui est alors composé et de sa valeur intrinsèque et de sa valeur temps. Pour en profiter, il suffit donc de revendre le Warrant à temps, dès que votre scénario de marché s'est réalisé.

Les Warrants sont négociables en Bourse, et peuvent donc être achetés, puis revendus autant de fois que vous le désirez avant leur échéance⁽¹⁾. Or, contrairement au cours de son sous-jacent, le cours du Warrant n'est pas déterminé en fonction de l'offre et de la demande. Il est formé de la somme de sa valeur intrinsèque et de sa valeur temps. Cette dernière correspond à une valeur "spéculative" qui dépend de plusieurs facteurs, liés aux qualités du sous-jacent et aux caractéristiques du Warrant.

L'influence du cours du sous-jacent

■ Lorsque le cours du sous-jacent augmente, et s'approche du prix d'exercice, il devient de plus en plus intéressant de posséder un call Warrant. Vous avez en effet plus intérêt à détenir un Warrant vous donnant le droit d'acheter une action à 10 euros lorsque l'action cote 9, et non 6 euros. Les chances d'avoir une valeur intrinsèque positive à échéance sont plus importantes dans le premier cas. Ainsi, le cours d'un call Warrant s'appréciera avec la hausse de son sous-jacent, se réduira avec la baisse. Pour un put, le raisonnement est simplement inversé : sa valeur augmente avec la baisse du sous-jacent, elle fléchit avec la hausse.

■ Pour connaître la sensibilité du Warrant aux variations du cours du sous-jacent, consultez le coefficient delta (diffusé par Société Générale). Il vous permet de savoir combien vous gagnerez pour une évolution favorable du sous-jacent (une hausse dans le cas d'un call Warrant, une baisse pour un put Warrant). Ainsi, un delta de 50% signifie que, pour une hausse d'un euro du sous-jacent, le cours d'un call Warrant augmentera de 0,50 euro, toutes choses égales par ailleurs (dans le cas d'un Warrant pour un sous-jacent en euro, avec une parité de 1/1).

.....
Lorsque seul le cours du sous-jacent évolue favorablement, vous êtes récompensé immédiatement : le cours de votre Warrant s'apprécie toutes choses égales par ailleurs. Vous bénéficiez ainsi de l'effet de levier en permanence. Pour pouvoir mesurer cet effet, utilisez le delta. Ce coefficient, communiqué par Société Générale sur le site www.sgbourse.fr, mesure la sensibilité du Warrant à une variation d'un euro du cours du sous-jacent.

1 / Chaque Warrant Société Générale est radié de la cotation environ 6 jours de Bourse avant sa date d'échéance. Alors, il n'est plus possible de le revendre en bourse. La date précise de radiation est communiquée dans les Décisions et Avis de NYSE Euronext Paris quelques semaines avant l'échéance.



L'influence du temps

■ Le temps a un effet déterminant sur la valeur d'un Warrant. Lorsque vous achetez un call ou un put, vous anticipez un mouvement du sous-jacent d'ici l'échéance du Warrant. Or, plus celle-ci sera éloignée, plus vous aurez du temps pour voir votre scénario se réaliser. Si l'échéance résiduelle du Warrant, le temps restant jusqu'à l'échéance, est d'une année, vous aurez beaucoup plus de chances d'être gagnant que s'il ne reste qu'un seul mois. Ainsi, plus l'échéance est éloignée, plus la valeur temps du Warrant sera importante.

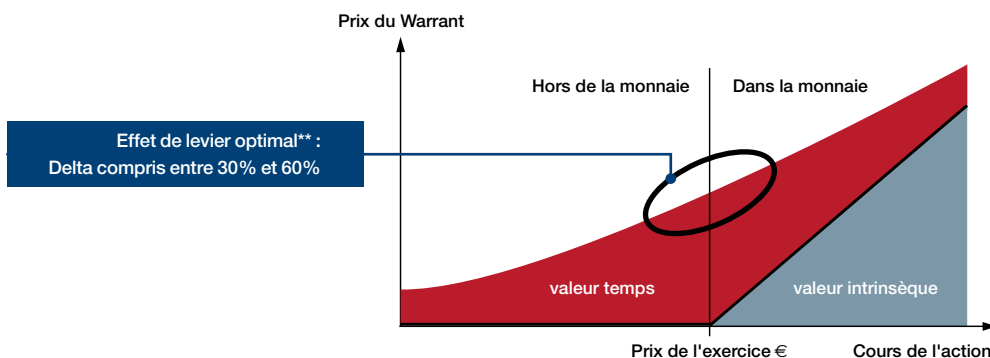
■ Le corollaire : le temps qui passe vous coûte de l'argent. Cette perte est de plus en plus élevée à l'approche de l'échéance. À l'inverse, lorsque l'échéance est encore lointaine, la perte de valeur liée au temps qui passe n'est pas significative. Pour illustrer ce phénomène, vous pouvez retenir que vous perdez approximativement chaque jour 1 sur le nombre de jours restant. Un Warrant d'échéance un an verra ainsi sa valeur se réduire d'environ 1/365^e chaque jour. Un Warrant d'échéance 10 jours perdra 1/10^e de sa valeur chaque jour*. Pour vous protéger contre les effets du temps, optez donc pour une échéance lointaine, vous laissant suffisamment de temps pour voir évoluer le cours du sous-jacent.

L'influence de la volatilité

■ La volatilité du sous-jacent va également avoir une influence sur le cours d'un Warrant. La volatilité mesure l'amplitude de variation du cours du sous-jacent, la force avec laquelle son cours va évoluer. Chaque sous-jacent est caractérisé par une volatilité propre : certaines sont faibles, typiquement celles des devises, et d'autres très fortes, comme celles des matières premières. Ces niveaux peuvent connaître de fortes fluctuations, par exemple dans les périodes de krach, marquées par une situation d'instabilité et d'incertitude.

■ Basée sur les anticipations du marché sur l'évolution future des variations du sous-jacent, la volatilité implicite influence le cours du Warrant, call ou put. En effet, plus le marché anticipe une forte volatilité, plus il s'attend à de fortes variations du cours de la valeur, à la hausse comme à la baisse. Ainsi, plus les chances de gagner avec le Warrant sont importantes. C'est pourquoi, plus la volatilité du sous-jacent est élevée, plus les Warrants ont une valeur temps élevée. Une variation de la volatilité aura donc une influence sur le cours du Warrant. Quand le niveau de volatilité implicite augmente (sans pour autant voir une variation du cours du sous-jacent), le cours du Warrant augmente. Inversement quand le niveau de volatilité baisse, le cours du Warrant diminue.

.....
Plus la volatilité implicite du sous-jacent est élevée, plus les cours des Warrants le sont également. Ainsi, le Warrant s'apprécie avec une hausse de la volatilité. À l'inverse, il se déprécie lorsqu'elle baisse.



Mieux vaut revendre son Warrant en Bourse bien avant l'échéance : vous récupérez ainsi valeur temps et Valeur intrinsèque

* Approximation donnée à titre purement illustratif. La perte exacte de valeur d'un Warrant est donnée par son coefficient théta, disponible sur le site www.sgbourse.fr.

* Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

Assurez votre portefeuille !

Avec les Put Warrants, vous allez pouvoir vous protéger contre la baisse d'une action en particulier, ou du marché en général par le biais des put Warrants sur indices. Les Warrants sur devises vous permettront de couvrir des avoirs libellés en monnaie étrangère. Cela fonctionne exactement comme une assurance : vous payez une prime, et vous êtes couvert si l'incident, la baisse du sous-jacent, se produit.

En janvier, vous craignez la baisse du marché.

Vous souhaitez alors couvrir votre portefeuille diversifié d'actions françaises d'une valeur de 8 000 euros. Pour cela, vous choisissez d'utiliser des put Warrants sur l'indice CAC 40, indice qui cote 4 000 points.

■ Exprimé en indice, sur la base d'un point égal à un euro, votre portefeuille équivaut à 2 indices CAC 40 (8 000/4 000).

■ Vous trouvez un put Warrant au prix d'exercice de 4 000 points, un niveau proche de celui du CAC 40, et une échéance décembre (échéance choisie en fonction de votre scénario de marché). Il faut 500 Warrants pour s'exposer à un indice. Il s'agit de la parité du Warrant, simple diviseur qui a pour seul effet de réduire le prix unitaire du Warrant. Pour vous couvrir sur la valeur de 2 indices, vous devez tout simplement acheter 1 000 Warrants (500 x 2).

Que se passe-t-il en décembre, à l'échéance du Warrant ?*

■ Votre crainte était justifiée puisque le marché a abandonné -25%. L'indice CAC 40 cote désormais 3 000 points, et la valeur de votre portefeuille n'est plus que de 6 000 euros. Vous avez perdu 2 000 euros en quelques mois. Heureusement, vous aviez souscrit, par le biais des put Warrants, une assurance contre ce risque de moins-value. Vous possédez 1 000 Warrants qui vous donnent le droit de vendre 2 indices CAC 40 à 4 000 points, soit 1 000 euros au-dessus du cours actuel. La Valeur intrinsèque de chaque Warrant est de $(1000/500) = 2$ euros. Vos Warrants vous rapportent donc 2 000 euros, soit $2 \times 1 000$, ce qui compense la moins value réalisée sur votre portefeuille.

■ Votre portefeuille a progressé de +10 % tout comme l'indice CAC 40, dont le cours est dorénavant de 4 400 points. Le put Warrant vous donne le droit de vendre à 4 000 euros. Vous n'avez aucun intérêt à utiliser ce droit. Sa valeur intrinsèque est nulle. Vous devez donc passer en perte la somme investie sur le Warrant. Mais, dans ce cas, les Warrants doivent être considérés comme une police d'assurance.

Les Warrants sont aussi des instruments forts intéressants lorsque vous souhaitez vous protéger contre une baisse du marché. Puisqu'un put Warrant assure un prix de vente du sous-jacent (au prix d'exercice) jusqu'à une date donnée, il garantira un niveau minimum de cours s'il est associé à un portefeuille.

* Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...)



Pensez **seulement** à la hausse !

Vous souhaitez jouer le rebond d'un sous-jacent tout en limitant votre risque en cas de nouvelle baisse? Ou peut-être désirez-vous prendre vos bénéfices après une forte hausse tout en conservant une position sur le sous-jacent ? Pensez aux Warrants. Cette stratégie s'appelle le "cash extraction" ou extractions de liquidité.

En juin, vous hésitez à investir 10 000 euros sur une action.

Vous croyez au rebond de cette valeur dont le cours oscille vers 50 euros. Cependant, vous ne voulez pas subir toute la baisse en cas de nouveau repli.

■ Vous pensez alors aux Warrants, et décidez d'utiliser un call Warrant sur cette action avec un prix d'exercice de 50 euros et une échéance septembre.

■ Si vous aviez décidé d'investir vos 10 000 euros directement en actions, vous auriez détenu 200 titres. La parité du Warrant est de 10/1 (10 Warrants représentent 1 action). Pour avoir une exposition sur l'équivalent de 200 titres, vous achetez alors 2 000 Warrants. Chaque Warrant cote 0,50 euro. Vous déboursez donc $(2\,000 \times 0,50) = 1\,000$ euros. Il vous reste 9 000 euros que vous décidez de placer en produits de trésorerie, sur un livret d'épargne par exemple.

Que se passe-t-il en septembre, à l'échéance du Warrant ?*

■ L'action a progressé de 30 % et cote maintenant 65 euros. Vous avez eu raison de vouloir jouer son rebond. Le call Warrant vous donne le droit de l'acheter seulement 50 euros. Il vaut sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire la différence positive entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice, soit $(65 - 50) / 10 = 1,50$ euro. Vous avez acheté 2 000 Warrants qui désormais valent 3 000 euros. Avec vos produits de trésorerie, votre portefeuille vaut désormais 12 000 euros (plus les intérêts de vos placements monétaires). Vous réalisez une performance sympathique de +20 %.

■ Le titre a chuté de 20 % et ne vaut plus que 40 euros. Le Call Warrant vous donne le droit de l'acheter à 50 euros. Aucun intérêt ! Sa valeur intrinsèque est nulle. Vous avez perdu l'intégralité de la somme investie sur les Warrants, soit 1 000 euros. Cependant, vos produits de trésorerie n'ont pas subi la baisse de l'action, et vous récupérez 9 000 euros (plus les intérêts). Vous avez eu raison de vous protéger. Si vous aviez choisi d'investir en direct sur l'action, vous auriez perdu 20 %. Les call Warrants associés à un placement monétaire vous ont permis de limiter votre perte à -10 %, et cela quelle que soit la baisse enregistrée sur l'action.

Les Warrants vous offrent la possibilité de profiter de la hausse du marché tout en garantissant une valorisation minimale de votre portefeuille. Contrairement à un investissement direct sur un sous-jacent cette stratégie vous permet de maîtriser parfaitement votre risque sans pour autant vous priver du potentiel des marchés.

* Avertissement : Les chiffres relatifs à des performances futures sont des prévisions qui ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : impôts, taxes ou autres frais induits par la réglementation locale, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...)

Les étapes pour investir sur un Warrant

Bien choisir son Warrant pour investir avec du levier ou couvrir son portefeuille est une démarche aisée. Elle est constituée de trois étapes successives : la détermination du scénario de marché, le choix du Warrant adapté, puis la gestion disciplinée de la position. Pour vous aider, nos spécialistes sont à votre écoute au 0 810 30 20 20 et notre site internet www.sgbourse.fr contient toutes les informations et outils nécessaires.

Étape 1 : Définissez votre scénario de marché

Avant d'investir sur un Warrant, une conviction forte sur la valeur sous-jacente est nécessaire. Être convaincu de la hausse ou de la baisse d'un sous-jacent, avoir une idée plus ou moins précise de l'objectif de cours, de l'horizon sur lequel le mouvement va s'inscrire constitue la première étape primordiale. L'idéal est également de se fixer un niveau d'invalidation qui remettrait en cause le scénario s'il venait à être franchi.

Étape 2 : Choisir le warrant adapté

Pour choisir le Warrant adapté au scénario, rien de plus simple. Il faut sélectionner un produit dont le prix d'exercice et la maturité correspondent.

Le prix d'exercice doit être en liaison avec les niveaux du sous-jacent : plus proche des cours actuels lorsque l'échéance est inférieure à 3 mois, plus proche de l'objectif de cours anticipé sinon.

Pour la maturité, il est recommandé de se positionner sur des échéances 3 à 4 fois supérieures au délai de réalisation du scénario afin de se laisser du temps et ne pas trop pâtir de la perte de valeur temps. On vérifie ensuite le coefficient delta du Warrant. Il mesure sa sensibilité aux variations du sous-jacent. Celui-ci doit être compris dans une fourchette de 30 à 60% pour optimiser l'effet de levier.

Étape 3 : Testez votre scénario et gérez votre investissement

Avant d'acheter le Warrant sélectionné, simulez les performances attendues : combien pouvez-vous gagner si le scénario se réalise ? Combien risquez-vous de perdre dans le cas inverse ? Cela vous permettra de vérifier que le produit est bien adapté à vos anticipations et à votre profil rendement/risque.

Recherchez des performances positives au minimum 2 fois supérieures à la perte potentielle si le marché vous donne tort. Il est important de s'assurer des gains plus importants lors de la réalisation de votre scénario que le risque pris en cas d'échec. Tout simplement parce que vous n'aurez pas raison à chaque fois. Tablez aussi sur un délai pour l'invalidation de votre scénario plus court que celui envisagé pour sa réussite. Ainsi, si le cours du sous-jacent n'a pas commencé à s'approcher du cours objectif à cette date, vous pourrez choisir de couper la position pour limiter l'impact du passage du temps.

Par la suite, ces simulations vous aideront à mieux gérer votre investissement. Si le sous-jacent atteint l'objectif fixé dans le délai imparti ou avant, le Warrant devrait avoir réalisé une belle performance. Dans ce cas, aucune hésitation : prenez vos profits.

Le marché évolue dans un sens contraire au scénario ou le délai imparti est dépassé. Votre scénario doit être remis en question. Si vous continuez à y croire, il est impératif de vérifier que le prix d'exercice et l'échéance du Warrant sont toujours en adéquation avec le scénario. Vous n'y croyez plus ou le Warrant n'est plus adapté aux conditions de marché ? Revendez votre position et prenez vos pertes.

.....
Pour réaliser vos simulations, utilisez les puissants outils disponibles sur www.sgbourse.fr



Les idées reçues sur les Warrants

Si un Warrant se négocie en Bourse aussi simplement qu'une action, les réflexes pour bien choisir son produit ne sont pas les mêmes. Rappel des pièges à éviter.

La banque émettrice est toujours gagnante

C'est l'idée reçue que développent les investisseurs les plus suspicieux ou ceux souvent peu aguerris qui ont connu une première expérience malheureuse sur les Warrants. L'émetteur de Warrants ne joue pas contre vous. Car si tel était le cas, cela se saurait. Et ces produits n'auraient pas rencontré le vif succès qu'ils connaissent depuis plus de dix ans. L'intérêt de la banque émettrice de Warrants n'est pas que vous perdiez de l'argent, bien au contraire, mais d'attirer le plus grand nombre d'investisseurs sur ses produits et de développer une relation de confiance avec ses clients. Concrètement, la banque s'expose au risque de devoir vendre des actions ou des indices à l'acheteur de call Warrants qui choisirait de les exercer. Pour se protéger, l'émetteur achète donc directement sur le marché des actions ou des indices et ajuste sa position en fonction du delta du Warrant à couvrir. Cet indicateur mesure la probabilité pour que le support (l'action ou l'indice) dépasse le prix d'exercice du Warrant pendant sa durée de vie et soit ainsi exerçable par l'investisseur. Pour un call Warrant qui affiche un delta de 50%, l'émetteur achètera 0,5 action ou indice pour couvrir la position Warrants (dans l'hypothèse d'une parité d'un Warrant pour une action). Le delta évoluant en permanence avec l'évolution du sous-jacent, le travail de l'émetteur consiste à adapter en temps réel sa couverture sur le support pour neutraliser son risque. C'est ce que l'on appelle la gestion en «delta neutre». Et c'est uniquement par la gestion dynamique de sa couverture que l'émetteur gagne de l'argent ou en perd. L'émetteur prend la même position que l'investisseur d'un call Warrant en achetant le support (l'action ou l'indice) sur le marché. Ils ne sont donc pas dans une situation opposée.

Le prix du Warrant n'est pas cher, c'est une affaire

Les boursicoteurs émérites, dont le passe temps favori consiste à passer la cote au peigne fin pour dénicher des actions à prix cassé, en seront pour leurs frais sur les Warrants. Lorsqu'ils cotent moins de 0,10 euro, les Warrants présentent généralement des caractéristiques qui ne sont plus adaptées aux nouvelles conditions de marché du sous-jacent, soit parce que le prix d'exercice est beaucoup trop éloigné du cours d'une action, soit parce que l'échéance du produit est trop courte. Et si par chance le Warrant était encore adapté, il faudrait un fort mouvement de marché pour que sa prime s'apprécie.

Le prix du Warrant baisse donc j'en rachète

La stratégie consistant à abaisser son prix de revient sur un Warrant peut se révéler dangereuse. N'oublions pas qu'un Warrant peut rapidement perdre toute valeur. Avec la baisse du sous-jacent, le delta du Warrant, qui est un paramètre de sensibilité du produit au mouvement du sous-jacent, baisse également. Son profil de risque s'en trouve ainsi modifié et peut ne plus correspondre à votre scénario de marché sur le sous-jacent. Mieux vaut donc prendre des pertes sur un Warrant que de chercher à améliorer son prix de revient en moyennant à la baisse. Le mieux est de se repositionner sur un autre produit ayant des caractéristiques plus appropriées aux nouvelles conditions de marché du sous-jacent si le scénario est maintenu.

Le prix du Warrant monte, j'en achète

Davantage que sur les actions, la performance historique d'un Warrant ne constitue pas un gage de succès pour l'avenir. Ce n'est pas parce qu'un Warrant a perdu 50% de sa valeur que c'est un mauvais Warrant. Et inversement, ce n'est pas parce qu'il a gagné 200% qu'il ne dispose plus de potentiel. Le choix d'un Warrant s'effectue avant tout par rapport à ses caractéristiques. >>>

>>> Le sous-jacent bouge, mais pas le prix du produit

Il existe plusieurs raisons à ce constat. Soit les caractéristiques du Warrant sélectionné ne correspondent pas aux conditions de marché du support. Le prix d'exercice d'un call est par exemple trop élevé par rapport au cours de l'action ou la date de maturité est si courte que la perte de valeur temps annule les effets positifs de la hausse du sous-jacent. L'autre raison, plus technique cette fois, est liée à une baisse de la volatilité du sous-jacent. Ce paramètre, qui mesure le degré d'incertitude sur l'évolution future du support, influence toujours négativement le prix d'un call ou d'un put Warrant en cas de baisse. Inversement, il augmente mécaniquement le prix d'un Warrant en cas de hausse de la volatilité.

Tout le monde achète ce Warrant, j'en veux aussi

Le volume traité sur un Warrant ne garantit pas le succès de votre investissement. Contrairement aux actions, ce critère ne constitue pas un indicateur pertinent pour anticiper une tendance. Un volume d'échanges important sur un Warrant peut tout simplement signifier que les investisseurs débouclent leur position sur un produit dont les caractéristiques ne correspondent plus aux conditions de marché du sous-jacent. Mieux vaut donc se fier à sa conviction sur le marché avant de choisir un Warrant.

Il n'y a pas de volume sur ce Warrant donc je ne l'achète pas

C'est le corollaire à l'idée précédente. Ce n'est pas parce qu'un Warrant ne traite pas que ce n'est pas une bonne affaire. Il peut présenter des caractéristiques tout à fait adaptées aux conditions de marché du support et à votre scénario. L'absence de volume n'est pas non plus un signe de manque de liquidité. Rappelons que sur les Warrants, la banque émettrice s'est engagée par écrit auprès de NYSE Euronext à garantir sur ses produits la diffusion d'une fourchette de prix à l'achat et à la vente en continu pendant toute la durée de la séance, entre 9h05 et 17h30, et cela dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.

C'est nouveau donc c'est le meilleur Warrant

Une des qualités d'un émetteur se mesure dans sa capacité à renouveler régulièrement sa gamme de Warrants pour offrir à sa clientèle la palette de produits la plus complète et la plus adaptée au marché. Ce qui ne veut pas dire que les autres Warrants de sa gamme sont pour autant devenus obsolètes et ne répondent plus au profil de risque recherché par l'investisseur tant en termes de prix d'exercice que de maturité. La nouveauté ne doit donc pas constituer un critère d'investissement en tant que tel. C'est avant tout votre conviction sur le marché et le profil de risque recherché qui doivent vous guider dans l'achat d'un Warrant.



Négocier un Warrant en toute simplicité !

Les Warrants sont des produits de Bourse. Ils s'échangent sur Euronext Paris aussi simplement qu'une action. Nul besoin d'ouvrir un compte-titres spécifique, il vous suffit de passer un ordre de Bourse auprès de votre intermédiaire financier habituel (agence bancaire, e-broker) en lui indiquant le code Mnémonique ou ISIN du Warrant. Comme pour tout ordre de Bourse, vous devrez payer des frais à votre intermédiaire (courtage, droits de garde).

La cotation des Warrants sur Euronext Paris se déroule en continu de 9h05 à 17h30 tous les jours de Bourse. Cela signifie qu'il est possible à tout moment, pendant la séance, d'acquérir ou de revendre un Warrant. Chaque Warrant est coté environ jusqu'au sixième jour de Bourse précédant son échéance. Passé ce délai, il n'est plus possible de le revendre en Bourse¹. Pour chaque Warrant, NYSE Euronext Paris gère, comme pour une action, un carnet d'ordres. C'est le lieu de rencontre entre les ordres de vente et les ordres d'achat qui émanent de Société Générale, des professionnels et des particuliers, c'est une photo en temps réel de l'offre et la demande du marché.

.....
Les Warrants Société Générale sont négociables via votre intermédiaire habituel (agence bancaire, courtier en ligne...). Vous utilisez votre compte titres classique et passez un ordre de Bourse aussi simplement que pour une action.

Comme pour tout investissement boursier, nous vous invitons à passer des ordres à cours limités. Vous indiquez alors au marché votre prix maximal d'achat ou votre prix minimal de vente. Ainsi, vous conservez la maîtrise de votre cours de transaction, une sécurité importante lorsque vous investissez sur des produits à effet de levier.

¹ / La date précise de radiation est communiquée dans les Décisions et Avis de NYSE Euronext quelques semaines avant l'échéance ou/et sur le site www.sgbourse.fr.

Société Générale est présente dans le carnet d'ordres en permanence, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Cela tant que le Warrant a encore une valeur. L'objectif : vous proposer un cours à l'achat et un cours à la vente pour des quantités importantes et avec un écart de cotation réduit. Pour vous, c'est un gage de transparence et de liquidité. Ainsi, lorsque Société Générale est présente dans le marché, vous aurez toujours au moins une contrepartie en face de vous (Société Générale) pour vous vendre ou vous racheter un Warrant à son juste prix. Cette animation de marché est sous le contrôle d'une équipe spécialisée Société Générale sur ces produits, qui envoient continuellement des milliers d'ordres pour vous offrir un service de grande qualité.

De nombreux sites Internet d'informations boursières vous permettent d'avoir accès au carnet d'ordres d'un Warrant², celui-ci se décompose en deux parties qui récapitulent :

■ tous les ordres d'achat (ici à gauche) qui sont classés en ordre décroissant de prix. Ainsi, le "meilleur acheteur" demande 20 000 Warrants à 1,15 euro. Les seconds (ils sont au nombre de 3) 120000 Warrants à 1,14 euro...

■ tous les ordres de vente (ici à droite) qui sont classés en ordre croissant de prix. Ainsi, le meilleur prix proposé à la vente est de 1,16 euro pour 100000 Warrants. Viennent ensuite 5 ordres de vente pour un total de 30000 Warrants à 1,17 euro...

Souvenez-vous lorsque vous regardez un carnet d'ordres, qu'il s'agit d'une photo qui n'est pas figée et que vous êtes toujours face à plusieurs contreparties possibles (animateur de marché, professionnels et particuliers). Ainsi la lecture du carnet d'ordres ci-dessus vous indique que vous pouvez immédiatement acheter ce Warrant à 1,16 euro puisqu'il y a un vendeur pour 100000 Warrants (le meilleur cours de vente du moment), et que vous pouvez immédiatement le revendre à 1,15 euro puisqu'il y a un acheteur à ce prix pour 20 000 Warrants.

Nb ordres	Quantité	Cours Achat	Cours Vente	Quantité	Nb ordres
1	20 000	1,15	1,16	100 000	1
3	120 000	1,14	1,17	30 000	5
1	4 000	1,12	1,18	35 000	2
4	78 000	1,09	1,21	47 000	6
2	40 000	1,05	1,25	2 000	1

**Ordre d'achat
Société Générale**

**Ordre de vente
Société Générale**

2 / Attention, certaines sources d'information sont en temps différé, c'est-à-dire en décalage d'environ 15 minutes sur la réalité. Au moment de votre passage d'ordres, privilégiez les sources d'information en temps réel qui vous permettent de connaître précisément les conditions de marché.



Tout un monde **de services**

DES EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

■ Vous avez une idée de marché mais vous hésitez sur le Warrant à utiliser ? Entrez en contact avec nos spécialistes Warrants au **0 810 30 20 20** pour vous aider à chercher le bon Warrant, celui dont le prix d'exercice et l'échéance seront adaptés à votre scénario. Sur ce service, vous pouvez obtenir 24 h/24 toute l'information en temps réel sur les Warrants Société Générale (cours achat/vente, deltas, analyses techniques).

RUBRIQUE CONSEILS

■ Consultez et abonnez-vous à la rubrique conseils et infos sur www.sgbourse.fr. Chaque jour, au sein de notre rubrique, retrouvez des conseils et en particulier des conseils Warrants. Une valeur est passée au crible par la rédaction d'Investir.fr et les analystes techniques de DayByDay.

Nouveau ! Conseils disponibles en vidéo

■ Abonnez-vous gratuitement à ces publications au 0 810 30 20 20 ou en vous connectant sur www.sgbourse.fr.

FORMATIONS

■ Brochures et séminaires... autant d'occasions d'apprendre facilement à utiliser les Warrants pour dynamiser ou couvrir votre portefeuille.

■ Chaque année, nos spécialistes Warrants animent de nombreuses conférences dans toute la France. Retrouvez ces rendez-vous la rubrique Formation de www.sgbourse.fr ou directement à l'Accueil Warrants.

UNE SEULE ADRESSE www.sgbourse.fr

■ Quel est le cours actuel de votre Warrant, son delta, son effet de levier ? Quels sont les derniers Warrants émis ?... Retrouvez toutes ces informations en temps réel sur www.sgbourse.fr.

■ Vous y découvrirez les multiples services offerts, et en particulier de puissants outils d'aide à la décision et à la gestion (simulateur de scénario, analyse technique...). Conviviaux et simples d'utilisation, ils vous aideront, que vous soyez novices ou initiés sur les Warrants, à choisir puis gérer les Warrants adaptés à votre scénario de marché.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT À L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES SUR

www.sgbourse.fr



LES PUBLICATIONS

■ Abonnez-vous gratuitement à nos différentes publications et retrouvez régulièrement : agenda, édito économique, dernières analyses de nombreux indices, devises et actions sous-jacents de Warrants Société Générale... Autant d'informations utiles pour vous aider à forger vos opinions de marché.

Vos questions sur les Warrants

Faut-il ouvrir un compte spécifique pour investir sur des Warrants ?

Les Warrants sont des titres cotés sur Euronext Paris. Ainsi, vous utilisez votre compte-titres classique et votre intermédiaire habituel (agence, société de Bourse, e-broker...) pour passer un ordre de Bourse aussi simplement que sur une action.

Quel type d'ordre peut-on utiliser pour négocier des Warrants ?

Comme pour toutes opérations boursières, il est recommandé d'utiliser exclusivement des ordres vous permettant de maîtriser le cours d'exécution, c'est-à-dire le cours auquel votre ordre est susceptible d'être répondu. Rappelez vous que les Warrants peuvent connaître de fortes fluctuations de cours au sein d'une même séance boursière. Sont donc à privilégier les ordres à cours limités.

Quels sont les frais de courtage ?

Les frais de courtage sont en général identiques à ceux pratiqués sur actions. Renseignez-vous directement auprès de votre intermédiaire financier.

Puis-je vendre un Warrant sans l'avoir acheté ?

Les Warrants ne peuvent pas être vendus à découvert. Ils ne sont pas éligibles au SRD (Système de Règlement Différé). Votre intermédiaire financier vous demandera donc d'avoir les liquidités nécessaires lorsque vous souhaitez passer un ordre d'achat ou d'être en possession des Warrants pour pouvoir les revendre.



Suis-je sûr de pouvoir revendre mes Warrants à tout moment ?

Oui, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique, Société Générale est présente dans le carnet d'ordres de tous ses Warrants. Nous calculons ainsi en temps réel la valeur théorique de chaque Warrant, et nous vous proposons un cours sur lequel vous pourrez revendre votre position. Bien entendu, cette garantie est valable si le Warrant a toujours une valeur et durant la période de négociation sur Euronext Paris. Souvenez-vous que chaque Warrant est radié de la cotation environ 6 jours de Bourse avant sa date d'échéance. Il n'est plus possible alors de le revendre en Bourse. La date précise de radiation est communiquée dans les Décisions et Avis de NYSE Euronext Paris quelques semaines avant l'échéance.

Quelle est la fiscalité applicable aux Warrants ?*

Les Warrants proposés par Société Générale sont émis sous forme de bons d'options. Les opérations réalisées sur ces produits ne sont pas prises en compte dans le calcul du compteur de cession fixé à 25.830 € en 2010. Les plus-values sont ainsi imposées dès le 1er euro à un taux global de 30,10%. Les moins-values sont imputables sur toutes les plus-values réalisées sur autres valeurs mobilières (actions, OPCVM...), y compris lorsque celles-ci résultent de l'exercice ou de l'arrivée à échéance (Warrants) ou de l'activation du seuil de sécurité (Turbos). Elles sont reportables durant dix ans. Ces produits ne sont pas éligibles au PEA.

Quels sont les paramètres à regarder pour choisir son Warrant ?

Il faut toujours choisir un Warrant dont les caractéristiques sont adaptées aux conditions de marché et au scénario que vous envisagez. Votre choix doit principalement s'orienter vers un produit avec un prix d'exercice en cohérence avec le cours actuel du sous-jacent et le cours objectif que vous anticipez, et une échéance toujours plus lointaine que l'horizon de votre scénario. Pour valider votre choix, vous pouvez vérifier que la sensibilité du cours du Warrant aux variations du cours du sous-jacent (le coefficient delta diffusé par Société Générale) soit comprise entre 30 et 60% pour un call Warrant, -30 et -60% pour un put Warrant.

* L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé fiscal applicable au 1er janvier 2010 et, d'une part, que ce régime fiscal est susceptible d'être modifié et, d'autre part, que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller habituel.

Do you speak Warrants ?

Call, Prix d'exercice, delta...

Les Warrants ont leur propre langage. Faciles à apprendre, ces quelques mots vous permettront de mieux comprendre le monde des Warrants.

À la monnaie Un Warrant est dit "à la monnaie" lorsque le cours du sous-jacent est proche du prix d'exercice.

Américain Un Warrant américain peut être exercé à tout moment depuis sa création jusqu'à son échéance. Souvenez-vous de toute façon que l'exercice n'a pas d'intérêt puisqu'il vous permettrait de ne récupérer qu'une partie de la valeur du Warrant (sa valeur intrinsèque). Mieux vaut revendre le Warrant en Bourse !

Dans la monnaie Se dit d'un Warrant dont la valeur intrinsèque est positive. Pour un call Warrant, tel est le cas lorsque le cours du sous-jacent est supérieur au prix d'exercice. Inversement, pour un put Warrant.

Delta Ce coefficient mesure la sensibilité du cours du Warrant pour une variation d'une unité monétaire du cours du sous-jacent. Par exemple, lorsque le delta d'un call Warrant sur l'indice CAC 40 est de 50 %, cela signifie que, pour une hausse d'un euro du sous-jacent, le cours du Warrant augmentera de 0,50 euro, toutes choses égales par ailleurs. Le delta doit être ajusté de la parité, et du taux de change lorsque Warrant et sous-jacent ne cotent pas dans la même devise.

Effet de levier (ou élasticité)

Les variations d'un Warrant sont plus amples que celles de son sous-jacent. L'effet de levier mesure la variation en pourcentage du Warrant pour une variation de 1 % du cours du sous-jacent. Si l'effet de levier est de 5, le cours du Warrant variera 5 fois plus que celui du sous-jacent. Attention, cela marche à la hausse comme à la baisse.

En dehors de la monnaie Se dit d'un Warrant dont la valeur intrinsèque est nulle. Pour un call Warrant, tel est le cas lorsque le cours du sous-jacent est inférieur au prix d'exercice. Inversement, pour un put Warrant.

Européen Un Warrant européen peut être exercé seulement au moment de son échéance.

Echéance (ou maturité) C'est la date à laquelle le Warrant disparaît.

Exercice Exercer un Warrant, c'est faire valoir le droit qu'il lui revient : acheter (call Warrant) ou vendre (put Warrant) le sous-jacent au prix d'exercice

Exercice automatique Tous les Warrants de Société Générale sont à exercice automatique. Si vous oubliez de revendre un Warrant avant son échéance, cette sécurité vous permet de recevoir directement sur votre compte la valeur intrinsèque du Warrant quelques jours après son échéance.

Prix d'exercice C'est le prix auquel le porteur de Warrant peut acheter (call Warrant) ou vendre (put Warrant) le sous-jacent.

Sous-jacent C'est le bien sur lequel porte le Warrant. Il peut s'agir d'une action, d'un indice, d'une devise ou encore d'une matière première.

Valeur temps C'est la valeur spéculative du Warrant. Elle dépend de plusieurs paramètres, dont, notamment, le cours et la volatilité du sous-jacent et la durée de vie du Warrant.

Valeur intrinsèque C'est la valeur du Warrant à échéance. Dans le cas d'un call Warrant, elle correspond à la différence positive entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice, inversement pour un put Warrant. Souvenez-vous qu'en aucun cas, cette valeur ne peut être négative : elle est positive ou nulle.

Volatilité Il s'agit de l'anticipation du marché sur la capacité du sous-jacent à varier, quel que soit le sens. Plus le marché anticipe une forte volatilité, plus il s'attend à de fortes variations du cours de la valeur, à la hausse comme à la baisse.

Parité Souvent plusieurs Warrants sont nécessaires pour représenter un sous-jacent. Si la parité d'un Warrant sur l'indice CAC 40 est de 200/1, cela signifie que 200 Warrants sont nécessaires pour faire un indice. La parité est un simple diviseur qui réduit la valeur unitaire du Warrant. Il faut cependant en tenir compte lorsque vous effectuez certains calculs (valeur intrinsèque, delta, effet de levier, couverture...).

Quotité Vous n'avez pas à vous préoccuper d'un éventuel minimum d'investissement avant de passer un ordre sur les Warrants émis par Société Générale. Ils se négocient tous à l'unité, à l'identique des autres produits, Trackers, Certificats et Turbos que nous vous proposons.

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Tous les produits présentés dans ce document ont fait l'objet d'une note d'opération ou d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers ou ont fait l'objet d'un certificat d'approbation notifié à l'Autorité des Marchés Financiers par l'autorité d'un autre État membre de l'Union Européenne en vertu de la Directive 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil du 4 novembre 2003. Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription de ces produits ne peut être obtenue qu'en lisant la rubrique «facteurs de risques» de la note d'opération ou du prospectus du produit concerné, disponible(s) sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers et sur le site www.sgbourse.fr.

Certaines informations fournies dans ce document peuvent provenir de sources externes à Société Générale. Dans cette hypothèse, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables.

Certains éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Avant tout investissement dans l'un quelconque des produits, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit concerné du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, aucune des sociétés du groupe Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans l'un quelconque de ces produits.

Ces produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ces produits.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act.

Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d'«Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un quelconque d'un Etat des Etats-Unis.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les bons d'options (warrants), de par leur nature optionnelle, sont susceptibles de connaître de fortes fluctuations, voir de perdre toute valeur.

A tout moment, le prix de ces produits pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché.

Les produits peuvent comporter des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur ces produits de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents de ces produits ou, le cas échéant, la fin anticipée de ces produits.

A l'exception des produits qui présentent une protection contre le risque de change, l'investissement dans les produits sera également sensible, lorsque le sous-jacent est coté dans une devise différente de l'euro, aux évolutions du taux de change entre la devise de cotation du sous-jacent et l'euro.

Les produits comportant un effet de levier, la valeur du produit amplifiera les mouvements à la hausse comme à la baisse de la valeur du (des) actif(s) sous-jacent(s) et le produit pourra perdre toute valeur.

Société Générale

TSA 20012

69425 Lyon Cedex 03

Siège Social : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C

La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par le agréé par l'Autorité du Contrôle Prudentiel.

Conformément à la loi n°78.17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition à nos fichiers peuvent être exercés auprès de Société Générale TSA 20012 69425 Lyon Cedex 03.

0 810 30 20 20

www.sgbourse.fr

